

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LIMPIVILLE

Séance du vendredi 25 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis GOSSELIN, Maire.

Présents : Régis GOSSELIN, Maire, Hubert LEDUEY, Adjoint, Nathalie BAILLIEUL, Adjoint, Didier BARDIN, Yves HEBERT, Priscille HILAIRE, Christèle HIS, Aurélie LAMURE, Joseph VITTECOQ

Absent excusé ayant donné pouvoir : Loïc LEPAGE donne pouvoir à Didier BARDIN

Absente excusée : Marie-Claire BETTENCOURT

Monsieur Didier BARDIN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion en date du 19 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

➤ **Délibération 20241025-1 : Redevance d'Occupation du Domaine Public - GRDF**
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Délibération 20241025-2 : Attribution de compensation d'investissement – Amortissement - transfert de la compétence GEPU – Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral**
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité.**

Fait à LIMPIVILLE,
Le 25 octobre 2024

Régis GOSSELIN,

Le Maire,



A blue circular official stamp of the Mairie de Limpiville is visible, partially obscured by the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LIMPIVILLE' and '10 Seine-Maritime'.

Didier BARDIN,

Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DB', is written over the printed name and title.